

MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE
(DOMEX)



OUVRIERS DE L'ASSAINISSEMENT ET DU TRAITEMENT DES
DÉCHETS



QUESTION MSY

4 100 personnes exercent ce métier, soit 0,1 % des emplois de la région en 2020

	Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2008 et 2020	+ 19 %	+ 7 %	81 sur 225
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	11 %	48 %	191 sur 225
La part des moins de 25 ans est proche	8 %	9 %	92 sur 225
La part des séniors est proche	30 %	30 %	87 sur 225
La part des non diplômés est plus importante	36 %	12 %	5 sur 225
La part des CAP-BEP est plus importante	43 %	23 %	42 sur 225
La part des emplois stables est moins importante	76 %	86 %	189 sur 225
Les temps partiels sont moins répandus	9 %	18 %	125 sur 225
Le secteur 'Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution' est 84,3 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 55 %	55 %	1 %	

3 070 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit 0,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2017 et 2022	+ 15 %	- 8 %	34 sur 208
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	14 %	52 %	162 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	47 %	44 %	45 sur 208
La part des moins de 25 ans est proche	10 %	12 %	104 sur 208
La part des 50 ans et plus est plus importante	33 %	27 %	50 sur 208
La part des non diplômés est plus importante	35 %	14 %	8 sur 208
La part des CAP-BEP est plus importante	43 %	30 %	47 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est plus importante	18 %	9 %	10 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est plus importante	26 %	16 %	10 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).